AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 7-4-83148989

Publication périodique de la Circonscription PROVENCE, ALPES, COTE-D'AZUR, CORSE

- MINISTERE DE L'AGRICULTURE - - SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX -
STATION D'AVERTISSEMENTS : Ancienne Conserverie de CASAMOZZA, LUCCIANA 20290 - BORGO
Abonnement annuel : 65 Fr. à Régisseur recettes de D.D.A. VAUCLUSE - CCP Marseille 9660 74 V



Edition Speciale Corse

BULLETIN N° 4 du 22 Avril 1983

VIGNE

- Oïdium

Les attaques d'oïdium ayant été suffisamment importantes en I982 et quelques taches ayant été observées ces derniers jours, il est recommandé d'effectuer le Ier traitement anti oïdium dès le stade 2 à 5 feuilles, stade atteint par la plupart des cépages.

Utiliser pour ce traitement du soufre mouillable à la dose de 10 Kg/ha, ou des produits pénétrants :

Triadiméfon	(Bayleton)	Dinocap	(Karathane)
Fénarimol	(Rubigan)	Dichlobutrazol	(Vigil)
Triforine	(Saprol)		

Sur cépages sensibles comme Carignan ou le Cinsault, ce traitement sera à renouveler dans 15 jours.

- Acariens

Quelques petits foyers d'araignées jaunes ont également été observés. Le traitement au soufre limite leur extension.

- Tordeuse de la grappe

Le réseau de piégeage est mis en place. On observe un début de vol important à AGHIONE. Compte tenu du stade de développement de la vigne, ne pas intervenir pour le moment.

- Mildiou

Aucun foyer n'a encore été observé. Il n'est donc pas nécessaire d'intervenir dans l'immédiat. Certaines mesures préventives peuvent retarder l'apparition du Mildiou : par exemple faciliter l'écoulement de l'eau et supprimer les sagattes au niveau du sol

P4

.../...

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA - Directeur gérant P. DUFFAUD - CPPAP N°: I769 AD

ARBRES FRUITIERS

Protéger les abeilles, c'est améliorer la production. En période de floraison, utiliser des insecticides

NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES.

- **Tavelure du pommier et du poirier**

Les pluies de ces derniers jours ont été favorables aux contaminations. Il faut rapidement renouveler le traitement, en utilisant des produits préventifs :

Carbatène, Mancozèbe, Manèbe, Propinèbe, Zinèbe, Captafol, Folpel, Captane, Doguadine, Dithianon, Oxyquinoléate du cuivre.

Des produits curatifs sont destinés à arrêter la progression du champignon :

- jusqu'à 2 - 3 jours après le début de la pluie contaminatrice : Triforine (Saprol, Denarin).
- jusqu'à 3 jours après le début de la pluie contaminatrice : Tolyfluanide (Méthyleuparène)
- jusqu'à 4 jours après le début de la pluie contaminatrice : Fénarimol (Rubigan), Bitertanol (Baycor)

Eviter les Benzimidazoles (Benomyl, Carbendazine, Méthylthiophanate) qui peuvent induire des phénomènes de résistance.

- **Acariens sur pêchers et pommiers**

N'intervenir que si plus de 60 % des feuilles portent des larves ou adultes dès la fin de la floraison. Pour cette première application, utiliser de préférence l'Amitraze (Maïtrac, Tudy) ou le Tétrasul (Animert) qui peuvent encore être efficaces sur les oeufs à éclore.

- **Pucerons sur amandiers et pêchers**

Si les attaques de pucerons sont importantes, utiliser un aphicide spécifique à base de Pirimicarbe (Pirimor) ou Vamidothion (Kilval, Sepaphid).

CULTURES MARAICHERES SOUS ABRIS **Depuis quelques jours, des foyers importants d'araignées jaunes (TETRANYCHUS URTICAE) et de mouches blanches des serres (TRIALEURODES VAPORARIORUM) ont été observés.**

Dès l'apparition de ces foyers primaires, il convient de contenir l'évolution de ces parasites avec les produits suivants :

contre les acariens : Cyhexatin (Plictran), Dicofol + Tétradifon (Kelthion), Fénizon : ovicide, larvicide (Ovicide, Seppic)

contre les aleurodes : Bioresméthrine (Isathrine), Cyperméthrine (Ripcord), Deltaméthrine (Décis).

TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES ET PRESERVATION DE LA FAUNE

Cette note a été réalisée en collaboration par

l'Office National de la Chasse et le Service de la Protection des Végétaux

L'utilisation de certaines matières actives entrant dans la composition des spécialités phytopharmaceutiques peut présenter un danger pour le gibier.

Leur impact sur la faune sauvage varie toutefois selon les cultures traitées, leur dose et leur époque d'emploi, le mode d'épandage.

I - TRAITEMENT DES SEMENCES

Les produits utilisés pour le traitement des semences, seuls ou en mélange, présentent un risque relativement faible pour le gibier dans les conditions normales d'emploi.

La consommation répetée des graines traitées accroit cependant les risques. Il faut donc éviter tout déversement de graines à la surface du sol.

II - TRAITEMENT DES PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES

Les matières actives considérées comme dangereuses pour le gibier sont répertoriées, par type de cultures, dans le tableau ci-après.

Les associations contenant l'une de ces matières actives présentent également un danger pour la faune sauvage.

III - EMPLOI DES APPATS EMPOISONNES

La lutte sous forme d'appâts est celle qui présente potentiellement le plus de risque pour le gibier, notamment lorsque l'appât utilisé représente une nourriture possible ou lorsqu'il y a disette alimentaire.

- Insecticides

Les matières actives suivantes sont considérées comme dangereuses : parathion, toxaphène, chlorpyriphos et à un moindre degré l'endosulfan, le carbaryl, le lindane.

- Rodenticides

Ils sont tous dangereux ; les appâts doivent donc être mis hors d'atteinte du gibier : dans les trous de sortie des galeries, dans des tuyaux, sur radeaux.

- Molluscicides

Le métaldéhyde et le mercaptodiméthur sont toxiques.

Source : Livret "Choisissez et dosez" édité par l'Office National de la Chasse (85 bis, avenue de Wagram -75017 PARIS)

MATIERES ACTIVES TOXIQUES POUR LE GIBIER

CULTURE	HERBICIDE	INSECTICIDE ET ACARICIDE	FONGICIDE
ARBRES FRUITIERS	. dinosèbe DNOC . paraquat	- Moyennement dangereux . carbophénothion (en association) . dialiphos . dichlorvos . dioxacarbe . méthamidophos . méthidathion . monocrotophos . ométhoate . phosphamidon - Plus toxiques . azinphos éthyl et méthyl . méthomyl . nicotine . parathion éthyl et méthyl . prothoate (en association) . mévinphos . oléoparathion	. thirame et zirame sont déconseillés en période de ponte des gallinacées - Traitements d'hiver . colorants nitrés en terrain enherbé . huiles jaunes . oléoparathion
VIGNE	. dinosèbe . paraquat	méthomyl . parathion méthyl et éthyl . mévinphos . chlorpyriphos éthyl . dialiphos . dichlorvos . méthidathion . azynphos éthyl et méthyl prothoate (en association)	thirame - Traitements d'hiver . arsénite de sodium colorants nitrés . huiles jaunes . oléoparathion
BLE, CEREALES D'HIVER ET DE PRINTEMPS	. dinoterbe . dinosèbe . DNOC . paraquat	. endosulfan	
MAIS	. dinoterbe . paraquat	. endosulfan . parathion	
BETTERAVES		. phosphamidon . parathion méthyl et éthyl . azinphos éthyl et méthyl . déméton méthyl . endosulfan . mévinphos . toxaphène	
POMMES DE TERRE	. paraquat - Défanants dinosèbe . DNOC . chlorate de sodium	. disulfoton . mercaptodiméthur . méthidathion . phosphamidon . promécarbe . azinphos éthyl et méthyl . chlorfenvinphos . toxaphène	
COLZA		. dialiphos . méthidathion . phosalone . parathion éthyl et méthyl . toxaphène	
LEGUMINEUSES FOURRAGERES	. dinosèbe . paraquat		